



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Le 7 novembre 2016



Municipalité d'Oka



Chères Okoises, chers Okois,

C'est avec grand plaisir que je vous présente le rapport sur la situation financière de la Municipalité d'Oka. En effet, conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, au moins quatre semaines avant l'adoption du prochain budget, le maire doit faire état sur la situation financière de sa municipalité, au cours d'une séance du Conseil.

Ainsi, ce rapport sur la situation financière de la Municipalité d'Oka portera sur :

- les états financiers de l'année 2015;
- le dernier rapport du vérificateur externe;
- le programme d'investissements et réalisations 2015;
- les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice actuel;
- les orientations générales du prochain budget
- le prochain programme triennal d'immobilisations 2017-2018 et 2019.

Enfin, je dépose également la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ octroyés par la Municipalité depuis le rapport sur la situation financière 2015 ainsi que la rémunération accordée aux élus.

États financiers et rapport du vérificateur pour l'année 2015

Préparés sous la responsabilité du vérificateur externe Lavallée, Binette, Brière, Ouellette, CPA s.e.n.c.r.l., les états financiers de l'année 2015, déposés en juin 2016, faisaient état d'un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 108 450 \$. Au 31 décembre 2015, les revenus de fonctionnement totalisaient 6 483 189 \$ et les dépenses et affectations étaient de 6 374 739 \$.

En conséquence, l'excédent accumulé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 au rapport financier comporte un excédent accumulé ayant passé de 703 299 \$ à 245 935 \$ (Il est à noter que la diminution de l'excédent accumulé est due en partie à la provision pour créances douteuses de 530 000 \$, soit 500 000 \$ pour l'Abbaye et 30 000 \$ pour le Club de golf). S'ajoute à cette somme 105 679 \$ provenant du fonds Camion – étangs aérés et du fonds de Disposition des boues – étangs aérés. De plus, les disponibilités du fonds de roulement sont de 118 333 \$, celles du fonds du bâtiment de la Sureté du Québec 47 777 \$ alors que celles du fonds des parcs et terrain de jeux est de 9 162 \$. Finalement, le fonds de la Loi 288 se chiffre à 225 847 \$.

La dette à long terme est de 2 799 899 \$, comprenant le financement du Programme de renouvellement des conduites (PRECO) qui était en placement temporaire depuis 2010, moins les montants d'aides financières à recevoir de 1 140 696 \$. Cela équivaut à un endettement net total à long terme au 31 décembre 2015 de 1 659 203 \$ et représente un montant de 621 \$ par unité d'évaluation.

Par ailleurs, il est à noter qu'en 2015, les états financiers de la Corporation de l'Abbaye d'Oka ne sont plus consolidés dans le rapport financier de la Municipalité d'Oka. Par conséquent, les comparatifs du rapport financier ont été redressés.

Dernier rapport du vérificateur général

Le rapport du vérificateur sur les états financiers précise que ceux-ci donnent, à tous leurs égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2015. C'est le cas également des résultats de ses activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leur flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Réalisations de l'année 2016

C'est avec fierté que j'aborde le volet des réalisations de la dernière année. À l'heure des bilans, je peux vous confirmer que ce fut une année fort occupée, avec de nombreux imprévus, mais aussi l'achèvement de projets d'envergure et la préparation de plusieurs autres qui, comme vous le constaterez plus loin, se poursuivront sur plusieurs années.

Ainsi, 2016 nous aura permis de finaliser et de peaufiner des projets qui seront profitables pour les Okoises et Okois, mais également des plus bénéfiques pour favoriser le caractère touristique et économique de notre Municipalité. Nous avons notamment terminé la revitalisation du quai municipal avec l'installation de barrières de sécurité supplémentaires aux quais flottants, plusieurs réparations du quai de même que l'installation d'un encadrement pour photos aux couleurs de la Municipalité permettant de créer un point focal et attrayant. Parallèlement, dans le cadre du projet du sentier cyclable Oka-Mont-Saint-Hilaire, nous avons terminé la relocalisation de 1 km de sentier cyclable qui relie le parc national d'Oka au secteur village. Des travaux d'amélioration ont aussi été réalisés au parc des Ostryers et le chalet Optimiste est quant à lui terminé, voire même optimisé et plus fonctionnel.

La Municipalité a également fait plusieurs acquisitions cette année afin d'accroître l'efficacité des services techniques, optimiser les interventions terrain et surtout rentabiliser les investissements à long terme. Il s'agit notamment d'une déchiqueteuse à branches, nous permettant par le fait même d'offrir gratuitement du paillis aux citoyens, d'un tracteur à gazon de même que l'achat d'un premier camion dans le cadre du renouvellement de la flotte de véhicules municipaux. Finalement, tel que nous l'avions annoncé l'année dernière, le service de la sécurité incendie s'est doté d'un nouveau camion-citerne multifonctionnel qui respecte non seulement les nouvelles normes, mais qui facilitera le travail de nos pompiers dont la mission est de vous protéger.

En ce qui a trait à l'entretien des routes et infrastructures, 275 331 \$ ont été investis cette année en asphaltage, notamment sur les rangs Sainte-Sophie et Sainte-Germaine. Des réparations majeures ont également été effectuées à l'interne par nos équipes dans le secteur agricole, de l'Abbaye, de la Pointe-aux-Anglais et un peu partout sur le territoire, de même que le remplacement de plusieurs ponceaux. Également, des réfections majeures ont dû être effectuées d'urgence au niveau du pluvial de la rue des Pins.

Finalement, 2016 aura été une année importante au chapitre de l'environnement. En effet, cet enjeu est plus que jamais au cœur de nos préoccupations alors que nous avons mis la table pour un important virage qui s'amorce. Il s'agit notamment de la réalisation de la 1re Journée de l'environnement et de la famille et, grâce à une subvention, à l'embauche d'une ressource en environnement afin de réaliser le bilan et le plan d'action en gestion des matières résiduelles de même que sa mise sur pied.

Prévisions budgétaires 2016, orientations du budget 2017 et programme d'immobilisations 2017-2018-2019

Nos prévisions budgétaires pour l'exercice financier de l'année 2016 laissent entrevoir que nous réaliserons un léger surplus. Considérant une année teintée d'imprévus majeurs, je demeure fier de notre gestion rigoureuse, qui nous a permis de demeurer en ligne avec nos prévisions budgétaires.

Le prochain programme d'investissements vous sera quant à lui présenté lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal au courant du mois de décembre. C'est avec tout autant de rigueur que nous avons entamé la préparation du prochain budget et je ne peux vous cacher que ce ne sera pas une année facile. Tant les élus que les directeurs de services ont retroussé leurs manches pour abattre un travail colossal afin de maintenir l'équilibre financier de la Municipalité, mais surtout de protéger le pouvoir d'achat des Okoises et des Okois. Parmi les défis, il faut évidemment mentionner nos infrastructures vieillissantes qui requièrent des investissements importants et un entretien criant.

Sans grande surprise, je peux d'emblée vous confirmer que les investissements au niveau des routes et infrastructures se poursuivent. Au programme : asphaltage, remplacement de ponceaux, fossés et pluviaux ainsi que l'entretien des bâtiments pour ne nommer que ceux-là. Plusieurs étant arrivés à la fin de leur vie utile, nous nous devons d'assurer la pérennité de notre circuit routier et de nos infrastructures.

En prévision de l'année prochaine, des démarches ont été entamées afin de se rendre éligible aux programmes de subvention pour le remplacement des diverses conduites d'eau et d'égout, l'asphaltage et autres travaux. Entre autres, des travaux de réfection seront effectués à la station de pompage 1551 (secteur de l'Abbaye) ainsi que l'installation du surpresseur l'Annonciation. Dans les deux cas, il est à noter que ces travaux de l'ordre de plus ou moins 1 000 000 \$ seront subventionnés à 100 % par le programme TECQ 2014-2018, mais aussi que leur réalisation est conditionnelle aux soumissions que nous recevrons suivant les appels d'offres, qui devront respecter le budget alloué à ces projets.

Dans les dossiers sur l'eau potable et de la bibliothèque, comme vous le savez, nous avons reçu les rapports sur les différents scénarios possibles. Étant des investissements considérables, la recherche de subventions est actuellement au cœur de notre démarche. Nous serons ainsi en mesure en 2017 de faire état d'un portrait juste et éclairé de ces projets, dont les résultats et prochaines étapes vous seront présentés.

J'ai fait mention du volet environnement un peu plus tôt, qui à lui seul comporte plusieurs enjeux majeurs nécessitant qu'on s'y intéresse sérieusement. Plusieurs actions seront mises en place l'an prochain dont la préparation de l'entrée en vigueur de la collecte à 3 voies pour 2018.

Finalement, le dossier Internet haute vitesse dans le District des récoltes nous préoccupe toujours autant, tout comme pour le projet de réfection de la descente à bateaux par ailleurs. Nous continuons de travailler sur la recherche de subventions afin de pouvoir les concrétiser.

Nouveau rôle d'évaluation foncière

Conformément à la loi sur la fiscalité municipale, un nouveau rôle d'évaluation foncière est déposé aux trois ans. Le nouveau rôle ayant été déposé en octobre dernier, les prochains comptes de taxes s'appuieront sur les nouvelles valeurs des immeubles et terrains du territoire. Dans le cadre de notre préparation budgétaire, le Conseil tiendra compte des différents paramètres dans l'intérêt des citoyens.

Rémunération des élus

En ce qui a trait à la rémunération des membres du Conseil, chaque conseiller reçoit une rémunération de base de 7 070 \$ et une allocation de 3 535 \$. Le maire reçoit quant à lui un montant de 21 210 \$ et une allocation de 10 597 \$, auxquels s'ajoute une rémunération de la MRC de 6 835 \$.

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec, je dépose aujourd'hui la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$. Cette liste inclut tous les contrats octroyés depuis la séance de novembre 2015 comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats inclut une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Conclusion

En terminant, il est tout de même important de mentionner que la provision pour créances douteuses de 530 000 \$ n'est pas sans conséquences sur le prochain budget. Dans des termes plus simples, il faudra se serrer la ceinture et investir stratégiquement considérant que les besoins sont nombreux.

Conserver et améliorer la qualité de vie de nos concitoyennes et concitoyens demeure notre principale préoccupation et c'est ce qui guidera nos orientations prochaines. Sachez que tout en assumant nos obligations financières actuelles, nos efforts sont tournés vers le développement, la vision durable et le souci d'une gestion rigoureuse de notre belle Municipalité.

J'en profite d'ailleurs pour remercier les membres du Conseil et les employés municipaux pour le travail accompli au cours de la dernière année ainsi que leur implication pour offrir à la population un service efficace, mais aussi très humain.

Je vous invite à assister à la présentation du budget 2017 lors de la séance extraordinaire le 19 décembre prochain à 20 h afin de connaître les orientations budgétaires ainsi que les projets retenus pour la prochaine année financière. Le budget sera par ailleurs envoyé à chaque résidence et disponible sur le site Internet de la Municipalité dans les jours suivant le dépôt.

Merci pour votre attention et bonne fin de soirée.

Le maire de la Municipalité d'Oka,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'P. Quevillon', written over the printed name.

Pascal Quevillon